

## ANNEXE 3



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Demande d'adhésion au label « Qualité des formations au sein des écoles de conduite »**

- Etablissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière (Arrêté du 8 janvier 2001 relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière)
- Association s'appuyant sur la formation à la conduite et à la sécurité routière pour faciliter l'insertion ou la réinsertion sociale ou professionnelle (Arrêté du 8 janvier 2001 relatif aux conditions d'agrément des associations qui s'appuient sur la formation à la conduite et à la sécurité routière pour faciliter l'insertion ou la réinsertion sociale ou professionnelle)

 1<sup>ère</sup> DEMANDE RENOUVELLEMENT TRIENNAL**Renseignements concernant le demandeur (titulaire de l'agrément préfectoral)**

Nom de famille : ..... Nom d'usage : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Téléphone portable : .....

Courriel : .....

**Renseignements concernant l'établissement agréé**

Nom ou raison sociale : .....

N° agrément : .....

Adresse de l'établissement : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone de l'établissement : ..... Téléphone portable : .....

Adresse du site ou de la page Internet de l'établissement : .....

Formations dispensées : .....

Moyens utilisés : .....

Nombre de formateurs (en ETP) : .....

Dans le cadre de la candidature au label « Qualité des formations au sein des écoles de conduite », le titulaire de l'agrément préfectoral cité ci-dessus, s'engage à fournir au service départemental en charge de l'éducation routière, l'ensemble des documents nécessaires à l'examen de sa demande.

En cas d'attribution du label « Qualité des formations au sein des écoles de conduite », il s'engage à :

- autoriser le ministère de l'intérieur à publier sur le site Internet de la délégation à la sécurité routière les coordonnées de son établissement / association,
- respecter le guide du label.

Fait à ....., le .....

Nom et prénom du titulaire de l'agrément :

Signature :

La demande d'adhésion au label « Qualité des formations au sein des écoles de conduite », accompagnée des pièces nécessaires, doit être transmise exclusivement par voie dématérialisée sur la boîte fonctionnelle : ...